

COMMUNIQUÉ DE FORCE OUVRIÈRE

FONGECIF : QUE LE GOUVERNEMENT ASSUME SES CHOIX !

Force Ouvrière rappelle sa ferme opposition à la réforme annoncée de la formation professionnelle et de l'apprentissage, qui dans sa dernière mouture prévoit notamment la suppression du Congé Individuel de Formation (CIF) et le retrait aux Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation (FONGECIF) de leurs missions d'opérateur de droit pour le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) des salariés.

Menacer directement l'existence des FONGECIF aura un impact négatif sur plus d'un millier de salariés, dont la moitié serait menacée par des mesures de licenciement. Force Ouvrière rappelle son soutien plein et entier à l'ensemble des personnels concernés et condamne une démarche qui, sous couvert de donner à chacun la liberté de choisir son avenir professionnel, se solde par des destructions d'emplois.

Force Ouvrière revendique par ailleurs, comme cela a été fait devant la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale, la création d'une commission paritaire au sein de France compétences chargée de gérer le CEP et le CPF de transition professionnelle pour les salariés en activité et les salariés démissionnaires, dont les déclinaisons régionales regrouperaient les Comités Paritaires Interprofessionnels Régionaux pour l'Emploi et la Formation (COPAREF) et les FONGECIF.

Enfin, Force Ouvrière condamne l'attitude du gouvernement qui, au-delà de son mépris à l'égard des organisations syndicales en refusant de reconnaître le rôle qui est le leur, fait preuve d'une mauvaise foi non dissimulée. Alors que FO s'est efforcée, durant la négociation de l'ANI, de conserver les droits issus du CIF dans un nouveau dispositif, à savoir le CPF de transition professionnelle et dont les FONGECIF devaient être le réceptacle naturel, l'exécutif a refusé d'inscrire cette disposition dans le projet de loi. Au-delà de s'abaisser à un syndicalisme *bashing* en renvoyant aux organisations syndicales la responsabilité des licenciements potentiels dans les FONGECIF, il incombe au gouvernement d'offrir à ces femmes et ces hommes la garantie d'un avenir professionnel sécurisé.

Paris, le 29 mai 2018

Michel Beaugas
Secrétaire confédéral
Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Pascal Pavageau
Secrétaire général